



À L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ARCHÉOLOGIQUE PANDORA - ODV

DEMANDE D'ADMISSION AU STATUT DE MEMBRE

La demande d'adhésion ne doit être faite qu'une seule fois. Le Membre, une fois inscrit, est obligé de communiquer rapidement les modifications de ses données. La carte est valable pour une année civile et se perfectionne avec l'acte de délibération d'acceptation de la demande d'admission par l'Organe d'Administration

Ecrire en majuscules d'imprimerie

La/le soussigné/ou

Prenom et Nome: _____ NIR: _____

Lieu et date de naissance: _____

Adresse de résidence (rue, place, localité et numéro): _____

Ville, code postal et province: _____

Téléphone\portable et e-mail: _____

DEMANDE

À l'Organe d'Administration d'être admis en tant que membre de l'Association Archéologique Pandora ODV..

A cette fin, il déclare avoir pris connaissance des Statuts et l'approuver dans toutes ses parties, de partager les principes et les finalités de l'Association et s'engage à respecter les dispositions statutaires en vigueur et les délibérations des organes sociaux valablement constitués. Il déclare également ne pas avoir de casier judiciaire à sa charge.

Il s'engage à verser la cotisation annuelle de 15,00 € par le paiement en espèces ou par virement.

DATE / /

SIGNATURE _____

La demande d'admission sera examinée dans un délai de quelques jours par l'Organe d'Administration et une fois exprimé avis à ce sujet, cela sera communiqué au demandeur

La demande, dûment signée, doit être remise à l'Association Archéologique Pandora - ODV par l'une des méthodes suivantes:

par e-mail à info@archeopandora.it; par courrier ordinaire à l'adresse de l'Association; avec dépôt manuel au Siège ou dans la boîte aux lettres.

Cher Associé,

conformément aux art. 13 et 14 du Règlement UE 2016/679 en matière de protection des données personnelles ("GDPR") nous vous informons de ce qui suit.

Finalité du traitement et base juridique. L'Association traite vos données personnelles exclusivement pour l'exercice de l'activité institutionnelle et en particulier:

- a. à pour la gestion du rapport associatif (envoi de la correspondance, convocation aux séances des organes, procédures administratives internes) et pour l'organisation et l'exécution du service;
- b. pour remplir les obligations légales (ex. fiscales, d'assurance, etc.) concernant les membres de l'Association;
- c. pour l'envoi (par courrier, courrier électronique, newsletter ou numéro de téléphone portable ou autre moyen informatique) de communications liées à l'activité et aux initiatives de l'Association;
- d. en ce qui concerne les images/vidéos, pour la publication sur le site de l'Association, sur les réseaux sociaux de l'Association ou sur newsletter ou sur du matériel papier de promotion des activités institutionnelles de l'Association avec votre consentement explicite;
- e. et en relation avec la photo personnelle, pour l'insertion dans la carte d'identité;
- f. pour la participation des membres à des cours, rencontres et initiatives ainsi que pour l'organisation et la gestion des cours;
- g. pour l'analyse statistique, y compris sous forme agrégée.

La base juridique du traitement est représentée de la demande d'adhésion et du contrat associatif (art. 6 alinéa 1 lit. b GDPR), du consentement au traitement (art. 6 alinéa 1 lit. à - art. 9 alinéa 2 lit. à GDPR), des contacts réguliers avec l'Association (art. 9 alinéa 2 lit. d GDPR), des obligations légales auxquelles est tenue l'Association (art. 6 alinéa 1 lit. c GDPR)

Modalités et principes du traitement. Le traitement se fera dans le respect du GDPR et du D.Lgs. n. 196/03 ("Code en matière de protection des données personnelles"), ainsi que des principes de licéité, d'exactitude et de transparence, d'adéquation et de pertinence, avec des modalités imprimées et informatiques, par des personnes autorisées par l'Association et par l'adoption de mesures de protection appropriées, de manière à garantir la sécurité et la confidentialité des données. Il n'y aura pas de prise de décision automatisée.

Nécessité de l'effusion. L'attribution des données personnelles et de contact est nécessaire car elle est étroitement liée à la gestion de la relation associative. Le consentement à l'utilisation des images/vidéos et à la diffusion des données sur le site institutionnel et les autres modalités décrites ci-dessus est facultatif.

Communication des données et transfert des données à l'étranger. Les données pourront être communiquées aux autres membres aux fins de l'organisation et de l'exécution du service. Les données pourront être communiquées aux sujets députés à l'accomplissement d'activités auxquelles l'Association est tenue en vertu d'obligation de loi (comptable, assureur, système, etc.) et à toutes ces personnes physiques et/ou morales, publiques et/ou privées lorsque la communication est nécessaire ou fonctionnelle à l'exercice de l'activité institutionnelle (formateurs, collectivités locales, entreprises de maintenance informatique, sociétés organisatrices de cours, etc.). Les données pourront être transférées à des destinataires établis en dehors de l'UE qui ont conclu des accords visant à assurer un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel, ou à condition que le destinataire garantisse des mesures de protection adéquates. Si nécessaire ou s'il y a lieu, les personnes auxquelles les données sont transmises pour l'exécution d'activités pour le compte de l'Association seront nommées Responsables (externes) du traitement au sens de l'article. 28 RGPD.

Durée de conservation des données. Les données seront utilisées par l'Association jusqu'à la cessation de la relation associative. Après cette date, ils seront conservés à des fins d'archivage, des obligations légales ou comptables ou fiscales ou pour des exigences de protection de l'Association, à l'exclusion des communications à des tiers et diffusion dans tous les cas en appliquant les principes de proportionnalité et de minimisation.

Droits de la personne concernée. En tant que personne concernée, tous les droits énoncés à l'article 4 sont garantis. 15 - 20 RGPD, y compris le droit d'accès, de rectification et d'effacement des données, le droit de limitation et d'opposition au traitement, le droit de révoquer le consentement au traitement (sans préjudice de la licéité du traitement fondé sur le consentement acquis avant la révocation) et d'introduire une réclamation auprès du Contrôleur de la protection des données personnelles si vous estimez que le traitement qui vous concerne viole le RGPD ou la législation italienne. Ces droits peuvent être exercés par voie de communication écrite à envoyer par courrier électronique, p.e.c. ou par télécopieur, ou par Recommandé au siège de l'Association.

Titulaire et responsable du traitement. Le titulaire et responsable du traitement est l'Association Archéologique Pandora ODV, basée sur la Piazza Umberto I° 29010 Pianello V.T. (PC) - email info@archeopandora.it